

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 JUILLET 2026**

L'an deux mil vingt-six le 02 juillet à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de CUSY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur VANSTEENKISTE Philippe, Maire

Présents : MM., BENHAIM Françoise, BENEY Lionel, BOGEY Serge, CARRIER Pierre, CLAUDE Benoit, FOURNIAL Delphine, GEORGE Fabien, GOULARD Charles, GROSJEAN Laurent, PAULUS-CHRETIEN Rachel, PERISSOUD Jessica, PETRASZKO Catherine, PORCHERON Jean-Marc, VILLALON Michelle, VINIT Pascale

Pouvoirs : GIORGIO Fabrizio a donné pouvoir à Rachel PAULUS-CHRETIEN, LAMOUILLE Cécile a donné pouvoir à GOULARD Charles, VAUDAUX-RUTH Catherine a donné pouvoir à BOGEY Serge

Secrétaire de séance : CLAUDE Benoit

Quorum : 10

Le maire informe le Conseil Municipal de la suppression des points suivants :

- 2.1 Modification temps de travail d'un adjoint technique territorial
- 2.2 Modification temps de travail d'un adjoint technique territorial
- 2.3 Modification temps de travail d'un adjoint technique territorial
- 2.4 Modification temps de travail d'un adjoint technique territorial
- 2.9 Demande de subvention au titre du Fonds Européen Agricole de Développement Régional (FEADER)

Le Maire propose au Conseil municipal l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- 2.11 Portage Foncier par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74)

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Approbation du procès-verbal du 05/06/2026
- 2 – Délibérations
 - 2.1 Création d'un emploi non permanent à temps non complet
 - 2.2 Décision modificative n°1 – Budget Centre de Loisirs
 - 2.3 Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois
 - 2.4 Devis pour l'abattage d'arbres – Travaux de sécurisation de la zone humide des Bruchets
 - 2.5 Avenant n°1 à la convention d'accompagnement financier au titre du contrat de chaleur renouvelable avec le Grand Annecy
 - 2.6 Renouvellement de l'engagement PEFC
 - 2.7 Convention de servitude avec ENEDIS pour l'installation d'un ouvrage électrique pour un projet situé monté du Pavé / Allée de la Cure
 - 2.8 Désignation du représentant défense
 - 2.9 Composition de la commission d'appel d'offres
 - 2.10 Création et composition du comité environnement et ruralité
 - 2.11 Portage Foncier par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF74)
- 3 – Questions diverses
 - 3.1 Transfert des pouvoirs de police administrative spéciale au Grand Annecy
 - 3.2 Bénévoles PCS
 - 3.3 Résultat des ventes de bois
 - 3.4 Fermeture du bureau de la poste
 - 2.5 Don fait au CCAS
 - 2.5 Don fait au CCAS

3 – Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du 05/06/2026

Le procès-verbal de la séance du 05 juin 2026 est adopté à l'unanimité des conseillers municipaux.

2.1 Création d'un emploi non permanent à temps non complet

Le Conseil municipal approuve la création, à compter du 31 août 2026, d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation (catégorie C) à temps non complet (26,36/35e) afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité. Cet emploi, destiné à assurer l'animation au centre de loisirs pendant les vacances scolaires ainsi que les temps d'accueil périscolaires, sera pourvu par un contrat à durée déterminée de 12 mois, du 31 août 2026 au 30 août 2027. La rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du grade d'adjoint d'animation et les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Délibération adoptée par 18 voix pour et 1 abstention.

2.2 Décision modificative n°1 – Budget Centre de Loisirs

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité une décision modificative du budget 2026 du Centre de loisirs consistant en un virement de crédits de 10 € du compte 6064 « fournitures administratives » vers le compte 65888 « Autres charges diverses de gestion courante ».

2.3 Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois

Le Conseil municipal approuve la convention de mandat de facturation avec l'Office National des Forêts (ONF), autorisant celui-ci à établir et émettre, au nom et pour le compte de la commune, les factures relatives aux ventes simples de bois issues de la forêt communale. Le recouvrement des recettes demeure assuré exclusivement par le comptable public. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention et tout document nécessaire à son exécution.

2.4 Devis pour l'abattage d'arbres – Travaux de sécurisation de la zone humide des Bruchets

Jean-Marc PORCHERON présente le projet de sécurisation de la zone humide des Bruchets et le devis établi par l'entreprise Travaux Forestiers, d'un montant de 9 250 € HT (11 100 € TTC), pour l'abattage de 29 arbres. Il rappelle les conclusions de l'étude réalisée en 2021 mettant en évidence la dégradation du site, la présence d'arbres morts ou fragilisés et les risques pour les usagers ainsi que pour les bâtiments voisins.

Un débat s'engage sur l'ampleur des abattages envisagés, l'absence d'un second devis, les incidences sur le futur projet d'aménagement du site et la nécessité d'une communication adaptée auprès des habitants. Plusieurs élus proposent qu'un second devis, limité aux travaux strictement nécessaires à la sécurisation du site, soit sollicité.

Cette proposition est adoptée par 16 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre.

À la suite de la séance, un second devis est sollicité. Celui-ci s'avère d'un montant supérieur et porte sur un nombre plus important d'arbres à abattre. Le devis initial de 9 250 € HT (11 100 € TTC) est finalement retenu par Monsieur le Maire, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil municipal.

2.5 Avenant n°1 à la convention d'accompagnement financier au titre du contrat de chaleur renouvelable avec le Grand Annecy

Le Conseil municipal approuve l'avenant n°1 à la convention d'accompagnement financier conclue avec le Grand Annecy dans le cadre du contrat de chaleur renouvelable. Cet avenant a pour objet de prolonger la durée de la convention de 36 à 48 mois afin de tenir compte de l'évolution du calendrier de l'opération. Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2.6 Renouvellement de l'engagement PEFC

Le Conseil municipal décide de renouveler l'engagement de la commune dans le processus de certification de gestion durable des forêts PEFC pour une durée de 5 ans, pour l'ensemble des surfaces forestières communales situées en Auvergne-Rhône-Alpes, soit **406,78 hectares** relevant du régime forestier et gérés par l'ONF.

Cette certification permet notamment de valoriser les bois communaux lors des ventes, de faciliter l'accès aux aides publiques liées à la forêt, de promouvoir la gestion durable mise en œuvre par la commune et de soutenir la filière bois locale.

La commune s'engage à respecter les règles de gestion forestière durable, à accepter les contrôles éventuels réalisés par PEFC, à mettre en œuvre les actions correctives nécessaires et à s'acquitter de la contribution financière liée à cette certification.

Monsieur le Maire est désigné pour accomplir les formalités nécessaires et signer les documents relatifs à cet engagement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2.7 Convention de servitude avec ENEDIS pour l'installation d'un ouvrage électrique pour un projet située monté du Pavé / Allée de la Cure

Le Conseil municipal autorise la constitution d'une servitude réelle et perpétuelle au profit d'ENEDIS pour le passage d'une canalisation électrique souterraine et de ses accessoires sur la parcelle communale cadastrée section B n°0080.

Cette servitude, d'une largeur d'environ 1 mètre sur une longueur estimée à 50 mètres, est consentie moyennant une indemnité forfaitaire de 100 € versée par ENEDIS à la commune lors de la signature de l'acte notarié.

Monsieur le Maire est autorisé à représenter la commune lors de la signature de l'acte constitutif de servitude et à signer l'ensemble des documents nécessaires à son exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité

2.8 Désignation du représentant défense

Le Conseil municipal procède à la désignation du Correspondant Défense de la commune, conformément aux dispositions en vigueur visant à maintenir un lien de proximité entre les collectivités et les institutions militaires.

Madame Catherine VAUDAUX-RUTH présente les missions du Correspondant Défense, qui portent notamment sur le parcours de citoyenneté, la mémoire et le patrimoine, ainsi que la sécurité et la résilience.

Le Conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret et désigne Madame Catherine VAUDAUX-RUTH, conseillère municipale, en qualité de Correspondant Défense pour la durée du mandat. Cette fonction est exercée à titre bénévole et ne donne lieu à aucune indemnité spécifique.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2.9 Composition de la commission d'appel d'offres

Le Conseil municipal procède à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et du Code de la commande publique.

Monsieur le Maire rappelle que la CAO est présidée de droit par le Maire et qu'elle comprend, pour les communes de moins de 3 500 habitants, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus par le Conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après appel à candidatures, une seule liste étant déposée, le Conseil municipal procède à la désignation des membres de la commission.

Sont désignés :

Titulaires	Suppléants
1. Philippe VANSTEENKISTE	1. Pascale VINIT
2. Catherine PETRASZKO	2. Fabien GEORGE
3. Françoise BENHAÏM	3. Jean-Marc PORCHERON

Le Président est le Maire de la commune, Philippe VANSTEENKISTE

Délibération adoptée à l'unanimité.

2.10 Création et composition du comité environnement et ruralité

Le Conseil municipal décide de créer un **comité consultatif « Environnement et ruralité »** conformément à l'article L.2143-2 du Code général des collectivités territoriales, afin de favoriser la participation des habitants à la vie communale et de les associer aux réflexions et projets portant sur les enjeux environnementaux et ruraux.

Ce comité sera composé d'élus et de citoyens répondant aux critères fixés (résider dans la commune ou y exercer une activité professionnelle), dans la limite de 15 membres. Il sera présidé par un élu désigné par Monsieur le Maire.

Les membres désignés sont :

- Cécile LAMOUILLE ;
- Charles GOULARD ;
- Laurent GROSJEAN ;
- Jean-Marc PORCHERON ;
- Pascale VINIT ;
- Simon RAYNAUD ;
- Benoît CLAUDE ;
- Bruno GRAND ;
- Fabrice BUTHION ;
- Véronique MUNOZ ;

- **DIRECTION DES OPERATIONS DE SECOURS - DOS**

2026-22

Titulaire : Philippe VANSTEENKISTE

Suppléants : Pascale VINIT - Catherine PETRASZKO - Fabien GEORGE

- **RESPONSABLE DES ACTIONS COMMUNALES - RAC**

Titulaire : Pierre CARRIER

Suppléants : Sébastien ALLAIRE - Rachel PAULUS-CHRETIEN - Françoise BENHAÏM

À la suite d'un appel à bénévoles auprès des membres du conseil municipal, les élus volontaires suivants seront associés à l'élaboration du PCS : Michelle VILLALON - Charles GOULARD - Benoit CLAUDE

Autre : Didier VAUDAUX

- **SECRETARIAT**

Titulaire : Elodie GENOUD

Suppléante : Elise FACHINGER

Vote : 19 voix pour.

3.3 Résultat des ventes de bois

Le Conseil municipal est informé qu'une vente de bois sur pied a été réalisée en 2026. L'estimation réalisée par l'ONF s'élevait à environ 75 000 €. La vente a finalement été attribuée à l'entreprise Aymard pour un montant de 115 238 €. Après déduction des frais liés à l'intervention de l'ONF, le montant revenant à la commune est communiqué au Conseil municipal.

3.4 Fermeture du bureau de la Poste

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que La Poste a signalé le caractère déficitaire du bureau de Cusy et a présenté plusieurs hypothèses permettant de maintenir un service postal de proximité :

- Transfert de l'activité à un commerçant, avec une rémunération calculée selon un intéressement ;
- Reprise par la collectivité, avec une participation financière de La Poste à hauteur de 1500 € par mois ;
- Transfert à une association, avec une participation de La Poste de 300 € par mois.

La commune devra se positionner sur l'avenir du service postal en 2027.

3.5 Don privé au CCAS

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un couple de Cusy verse chaque année à la commune un don correspondant au montant de l'ancienne taxe d'habitation. Les élus saluent ce geste et adressent leurs remerciements aux donateurs.

3.6 Crédits scolaires

Le Conseil municipal est informé de la proposition d'augmenter le crédit alloué aux élèves de l'école élémentaire, actuellement fixé à 50 € par élève et par an, en le portant à 60 € par élève et par an.

Par ailleurs, un devis d'un montant de 604 € pour l'achat de manuels scolaires a été signé.

- **Commission travaux :**

- Les travaux du centre sont en voie d'achèvement. La signalisation au sol sera réalisée prochainement. Le trottoir de sécurisation situé route de Saint-Offenge a été intégré aux travaux du centre.

Une réflexion est également engagée sur l'aménagement du village et son adaptation aux épisodes de forte chaleur, notamment par la végétalisation des espaces publics et une programmation pluriannuelle des travaux.

- **Commissions aménagement et urbanisme**

- Réseau de chaleur :
 - des fuites ont été constatées, mais la recherche de l'origine va être difficile
 - le SYANE a examiné le dossier relatif au réseau de chaleur et pourrait assurer la gestion du réseau et de la chaufferie en régie pour le compte de la commune.
- Le SILA programme des contrôles d'installation d'épuration individuel. Les dates des travaux d'extension du réseau de collecte ne sont pas aujourd'hui connues.
- Points d'apport volontaire : 3 sont à l'étude : aux Chavonnes, à Meurat, et aux 3 Pins.
- MSP : L'avancement du projet de Maison des Professionnels de Santé est présenté. Les devis sont actuellement en cours d'étude.
- Voirie : Une demande est formulée pour renforcer l'entretien des accotements et des bords de route.

- **Commission instances de sécurité – PCS :** Une demande est formulée concernant l'installation d'un banc à proximité du cabinet infirmier.

- **Commission communication :** les élus sont invités à suivre régulièrement la page Facebook de la commune.

- **Commissions environnement :**

- Lancement du Programme Territorial de Gestion des Eaux du bassin du Chéran, impliquant notamment un gel des prélèvements d'eau et la mise en œuvre d'actions d'économie d'eau ;
- Election de Benoît CLAUDE au bureau du Parc naturel régional du Massif des Bauges ;
- Proposition d'engager une réflexion sur l'adaptation du village aux épisodes de canicule, notamment par la végétalisation et une programmation globale des aménagements communaux.
- Une visite de l'alpage du Trouset a été organisée avec différents partenaires dans la perspective d'une reprise de l'exploitation à l'été 2027. Des travaux sont à prévoir concernant notamment l'alimentation en eau et l'aménagement du chalet. Un dossier sera présenté ultérieurement au Conseil municipal.

- **Commission Jeunesse**

- Le Conseil municipal des jeunes compte actuellement 17 inscrits. Les réunions se dérouleront chaque mardi de 18h à 19h.
- Les élus saluent également la participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Cusy, classés deuxièmes au rassemblement départemental.

- **DIRECTION DES OPERATIONS DE SECOURS - DOS**

Titulaire : Philippe VANSTEENKISTE

Suppléants : Pascale VINIT - Catherine PETRASZKO - Fabien GEORGE

- **RESPONSABLE DES ACTIONS COMMUNALES - RAC**

Titulaire : Pierre CARRIER

Suppléants : Sébastien ALLAIRE - Rachel PAULUS-CHRETIEN - Françoise BENHAIM

À la suite d'un appel à bénévoles auprès des membres du conseil municipal, les élus volontaires suivants seront associés à l'élaboration du PCS : Michelle VILLALON - Charles GOULARD - Benoit CLAUDE

Autre : Didier VAUDAUX

- **SECRETARIAT**

Titulaire : Elodie GENOUD

Suppléante : Elise FACHINGER

Vote : 19 voix pour.

3.3 Résultat des ventes de bois

Le Conseil municipal est informé qu'une vente de bois sur pied a été réalisée en 2026. L'estimation réalisée par l'ONF s'élevait à environ 75 000 €. La vente a finalement été attribuée à l'entreprise Aymard pour un montant de 138 000 €. Après déduction des frais liés à l'intervention de l'ONF, le montant revenant à la commune est communiqué au Conseil municipal.

3.4 Fermeture du bureau de la Poste

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que La Poste a signalé le caractère déficitaire du bureau de Cusy et a présenté plusieurs hypothèses permettant de maintenir un service postal de proximité :

- Transfert de l'activité à un commerçant, avec une rémunération calculée selon un intéressement ;
- Reprise par la collectivité, avec une participation financière de La Poste à hauteur de 1500 € par mois ;
- Transfert à une association, avec une participation de La Poste de 300 € par mois.

La commune devra se positionner sur l'avenir du service postal en 2027.

3.5 Don privé au CCAS

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un couple de Cusy verse chaque année à la commune un don correspondant au montant de l'ancienne taxe d'habitation. Les élus saluent ce geste et adressent leurs remerciements aux donateurs.

3.6 Crédits scolaires

Le Conseil municipal est informé de la proposition d'augmenter le crédit alloué aux élèves de l'école élémentaire, actuellement fixé à 50 € par élève et par an, en le portant à 60 € par élève et par an.

Par ailleurs, un devis d'un montant de 604 € pour l'achat de manuels scolaires a été signé.

- **Commission travaux :**

- Les travaux du centre sont en voie d'achèvement. La signalisation au sol sera réalisée prochainement. Le trottoir de sécurisation situé route de Saint-Offenge a été intégré aux travaux du centre.
Une réflexion est également engagée sur l'aménagement du village et son adaptation aux épisodes de forte chaleur, notamment par la végétalisation des espaces publics et une programmation pluriannuelle des travaux.

- **Commissions aménagement et urbanisme**

- Réseau de chaleur :
 - des fuites ont été constatées, mais la recherche de l'origine va être difficile
 - le SYANE a examiné le dossier relatif au réseau de chaleur et pourrait assurer la gestion du réseau et de la chaufferie en régie pour le compte de la commune.
- Le SILA programme des contrôles d'installation d'épuration individuel. Les dates des travaux d'extension du réseau de collecte ne sont pas aujourd'hui connues.
- Points d'apport volontaire : 3 sont à l'étude : aux Chavonnes, à Meurat, et aux 3 Pins.
- MSP : L'avancement du projet de Maison des Professionnels de Santé est présenté. Les devis sont actuellement en cours d'étude.
- Voirie : Une demande est formulée pour renforcer l'entretien des accotements et des bords de route.

- **Commission instances de sécurité – PCS :** Une demande est formulée concernant l'installation d'un banc à proximité du cabinet infirmier.

- **Commission communication :** les élus sont invités à suivre régulièrement la page Facebook de la commune.

- **Commissions environnement :**

- Lancement du Programme Territorial de Gestion des Eaux du bassin du Chéran, impliquant notamment un gel des prélèvements d'eau et la mise en œuvre d'actions d'économie d'eau ;
- Election de Benoit CLAUDE au bureau du Parc naturel régional du Massif des Bauges ;
- Proposition d'engager une réflexion sur l'adaptation du village aux épisodes de canicule, notamment par la végétalisation et une programmation globale des aménagements communaux.
- Une visite de l'alpage du Trousset a été organisée avec différents partenaires dans la perspective d'une reprise de l'exploitation à l'été 2027. Des travaux sont à prévoir concernant notamment l'alimentation en eau et l'aménagement du chalet. Un dossier sera présenté ultérieurement au Conseil municipal.

- **Commission Jeunesse**

- Le Conseil municipal des jeunes compte actuellement 17 inscrits. Les réunions se dérouleront chaque mardi de 18h à 19h.
- Les élus saluent également la participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Cusy, classés deuxièmes au rassemblement départemental.

- **Commission travaux :**

- Les travaux du centre sont en voie d'achèvement. La signalisation au sol sera réalisée prochainement. Le trottoir de sécurisation situé route de Saint-Offenge a été intégré aux travaux du centre.

Une réflexion est également engagée sur l'aménagement du village et son adaptation aux épisodes de forte chaleur, notamment par la végétalisation des espaces publics et une programmation pluriannuelle des travaux.

- **Commissions aménagement et urbanisme**

- Réseau de chaleur :
 - des fuites ont été constatées, mais la recherche de l'origine va être difficile
 - le SYANE a examiné le dossier relatif au réseau de chaleur et pourrait assurer la gestion du réseau et de la chaufferie en régie pour le compte de la commune.
- Le SILA programme des contrôles d'installation d'épuration individuel. Les dates des travaux d'extension du réseau de collecte ne sont pas aujourd'hui connues.
- Points d'apport volontaire : 3 sont à l'étude : aux Chavonnes, à Meurat, et aux 3 Pins.
- MSP : L'avancement du projet de Maison des Professionnels de Santé est présenté. Les devis sont actuellement en cours d'étude.
- Voirie : Une demande est formulée pour renforcer l'entretien des accotements et des bords de route.

- **Commission instances de sécurité – PCS :** Une demande est formulée concernant l'installation d'un banc à proximité du cabinet infirmier.

- **Commission communication :** les élus sont invités à suivre régulièrement la page Facebook de la commune.

- **Commissions environnement :**

- Lancement du Programme Territorial de Gestion des Eaux du bassin du Chéran, impliquant notamment un gel des prélèvements d'eau et la mise en œuvre d'actions d'économie d'eau ;
- Election de Benoit CLAUDE au bureau du Parc naturel régional du Massif des Bauges ;
- Proposition d'engager une réflexion sur l'adaptation du village aux épisodes de canicule, notamment par la végétalisation et une programmation globale des aménagements communaux.
- Une visite de l'alpage du Trousset a été organisée avec différents partenaires dans la perspective d'une reprise de l'exploitation à l'été 2027. Des travaux sont à prévoir concernant notamment l'alimentation en eau et l'aménagement du chalet. Un dossier sera présenté ultérieurement au Conseil municipal.

- **Commission Jeunesse**

- Le Conseil municipal des jeunes compte actuellement 17 inscrits. Les réunions se dérouleront chaque mardi de 18h à 19h.
- Les élus saluent également la participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Cusy, classés deuxième au rassemblement départemental.

- **Commission scolaire :** Journée consacrée au programme Parc Court Vert (aménagement cours d'écoles) a eu lieu le 24 juin à Cusy, avec le PNRMB, 24 participants.
- **Commission sociale :** les anciens ont relativement bien supportés les fortes chaleurs.
- **Commission fête et cérémonies :** rappel de la fête de l'été organisée par Cusy Fête le 04 juillet 2026
- **Commission vie associative :** Les élus saluent également la performance des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de la commune, classés deuxièmes au rassemblement départemental.
- Divers :

Informations diverses du Maire

Il est proposé d'ouvrir la réunion des adjoints du mardi soir précédant les conseils municipaux aux conseillers municipaux afin de faciliter leur information et leur intégration. Cette proposition est acceptée.

Une réflexion est en cours avec les communes de Saint-Félix et Alby-sur-Chéran concernant une éventuelle mutualisation d'un service de police municipale.

Enfin, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la venue en mairie de Monsieur Carl Accettone, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie, le 19 juin dernier, au cours de laquelle les projets communaux ont pu être présentés.

La séance est levée à 22 heures 30.

Le Secrétaire de séance,
Benoît CLAUDE



Le Maire,
Philippe VANSTEENKISTE

